

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 JUIN 2009

Présents : Mmes : V. Barencourt , V. Ehret , ch. Merkt, A.M. Seigeot.
Mrs : F. Busser , D. Hainin , Ch. Le Cosquer , D. Munier, S. Rivière , P. Rougy , P.V. Roy.

Compte-rendu de la séance du 22 Avril 2009

Le compte rendu est adopté sans remarque particulière.

Contrôles Veolia.

Les contrôles des branchements des habitations au réseau d'assainissement se poursuivent normalement. Une trentaine sont encore à faire. Malgré les relances certains propriétaires n'ont toujours pas pris rendez-vous avec le technicien Veolia. Ces contrôles étant absolument obligatoires, en cas de besoin la mairie adressera un courrier recommandé. En fin de parcours un bilan écrit attestera la conformité des branchements, ou décrira les travaux à exécuter pour parvenir à cette conformité dans un certain délai. Ces travaux sont impératifs et donneront lieu à une contre-visite.

Enlèvement des O.M.

La société Onyx a mis à disposition des habitants de la commune des conteneurs normalisés pour l'enlèvement hebdomadaire des ordures ménagères. Ces conteneurs sont en location, ils n'appartiennent pas à la commune. En revanche si leur capacité est jugée insuffisante, ou trop importante, on peut venir s'en procurer d'autres en mairie. Le conseil Municipal remercie les habitants de la commune qui ont très vite adopté ce moyen plus moderne et plus hygiénique pour l'évacuation des déchets.

Urbanisme.

Le maire explique les problèmes que pose la construction de cinq pavillons jumelés en terrain humide. Le Conseil Municipal le mandate pour donner son avis en toute sincérité sur ce projet pour lequel une première demande de permis de construire a été refusée récemment.

Le diagnostic sur l'état de la voirie communale a été adressé par la DDEA. Il confirme que la priorité des travaux de réfection doit être donné à la rue des Breuils.

Equipement numérique du RPI.

Le plan de relance en faveur du développement du Numérique dans les écoles rurales a donné lieu à l'élaboration d'un projet par les enseignants du RPI. Celui-ci a toutes les chances d'être retenu et donc financé à 80% par le Ministère. Le montant restant à la charge du RPI serait de l'ordre de 3000€. à diviser à parts égales entre les quatre communes. Le Conseil Municipal approuve cet investissement au profit de l'efficacité pédagogique.

Aménagement des entrées routières du village.

Après l'aménagement du centre-village et du carrefour RD18 / Place de l'Eglise, le plus urgent pour la sécurité et la qualité de la vie dans la commune est de ralentir la vitesse aux trois entrées routières du village. La municipalité s'appuiera sur les conseils de la DDEA pour lancer un appel d'offres en vue de la maîtrise d'œuvre. Elle rencontrera très prochainement la Direction des Routes Départementales, concernée au premier chef, en vue de s'entendre sur le dispositif et conclure un partenariat. On souhaite réaliser les travaux en 2010. Les subventions envisageables proviendraient du Conseil général et de la DGE.

Questions et informations diverses.

La mise en sécurité de l'abri caverne du Haut Bois reste à parachever. Il faut impérativement en empêcher l'accès.

Le Conseil Municipal félicite les personnes qui ont pris en charge le fleurissement de la commune : le village a gagné incontestablement au point de vue esthétique. Il remercie également Mr Philémon qui a restauré bénévolement la croix d'entrée sur la rue d'Héricourt.

Madame Barencourt présente sa démission du poste de conseiller municipal pour raison de changement de domicile. Tout en regrettant cet impératif, le maire ne peut qu'accepter cette démission. Le Conseil Municipal remercie unanimement V. Barencourt pour la façon dont elle a rempli sa fonction et lui souhaite bonne chance sous d'autres cieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h